

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE1833

présenté par  
Mme Thomin

-----

#### ARTICLE 2

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Les politiques d'orientation et de formation en matière agricole contribuent à la formation tout au long de la vie des agriculteurs à la mise en œuvre des transitions environnementales et aux techniques émergentes permettant leur accélération. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure dans les politiques d'orientation et de formation en matière agricole à la formation tout au long de la vie des agriculteurs à la mise en œuvre des transitions environnementales et aux techniques émergentes permettant leur accélération.

L'adaptation au changement climatique est un enjeu de compétitivité croissant pour l'ensemble des agriculteurs. Les politiques de formation tout au long de leur carrière doivent leur permettre de maintenir au plus à jour leurs connaissances et techniques.